

Classe de première

Voie générale

Tronc commun

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

Évaluation Commune

Durée de l'épreuve : 2 heures

Les élèves doivent traiter les deux parties du sujet.

Les calculatrices ne sont pas autorisées.

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

La France a-t-elle pleinement pu satisfaire ses intérêts à travers les unités italiennes et allemandes ?

Vous présenterez les ambitions françaises avant de les confronter à la réalité du bilan.

Deuxième partie : analyse de documents (sur 10 points)

En analysant les documents, vous étudierez le phénomène de relocalisation industrielle en France.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : les relocalisations industrielles en France.

En France, les relocalisations très médiatisées de certaines activités délocalisées d'entreprises aussi connues qu'Atol (verres et montures de lunettes), Meccano et Smoby (jouets), Eminence (sous-vêtement masculin), Rossignol (ski nordique), Geneviève Lethu (arts de la table), Majencia (meuble de bureau), ou encore Yamaha Motors (motos) ont volontiers été présentées comme l'amorce d'un mouvement plus profond et durable [...].

À l'origine de ces relocalisations opérées le plus souvent sur les sites d'origine figurent toujours le souhait de retrouver une main-d'œuvre qualifiée dans le pays d'origine qui faisait défaut dans les pays de délocalisation, ainsi que le désir de se rapprocher des fournisseurs et des principaux clients [...]. Certes les activités délocalisées ont gagné originellement en coûts de production (notamment salariaux), mais ces avantages comparatifs ont progressivement disparu sous l'effet récurrent des défauts de fabrication, de la hausse des coûts de transports, ou encore des problèmes de contrefaçon, soit les fameux « coûts cachés » de la délocalisation [...]. Les effets logiquement attendus par les pouvoirs publics de ces relocalisations sur l'emploi local sont loin d'être au rendez-vous, car leurs initiateurs misent généralement sur un accroissement de la productivité par la maximisation de la mécanisation et de la robotisation [...]. Si les relocalisations en France de produits emblématiques frappent les esprits depuis quelques années, le phénomène reste cependant encore marginal et avant tout symbolique rapporté notamment au nombre d'emplois créés. Il n'est donc pas la solution à la réindustrialisation et à la crise de l'emploi, mais seulement l'un de ses multiples vecteurs, ce qui invite à réorienter le débat sur des actions plus fondamentales pour refonder le système productif français.

Source : François Bost, « Les relocalisations industrielles en France : épiphénomène ou tendance de fond ? », *Bulletin de l'Association de Géographes Français*. N° 92-4. 2015.

Document 2 : Carte des principales relocalisations en France



Source : Dalila Messaoudi, « Entreprises et territoires : entre délocalisations et relocalisations d'activités de production », *Annales de géographie*, n° 723 – 724, 2018/5.